CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16409** **VALABLE JUSQU'AU** **23/10/2027**

ÉDITÉ LE 25/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991

Raison sociale : RIALLAND

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/02/2021

Capital : 450 000

238 RUE JULES FERRY
95360 MONTMAGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE B00345

Siret : 380 896 654 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2103164

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 00000112913266804

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145388807

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 39 83 02 57 **Fax :** 01 39 83 44 30

Portable : 06 08 76 19 86

Responsabilité légale :
RIALLAND (380 896 654) / DOUMER HOLDING (804 375 939) / DE LAVENNE MALO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : comptabilite@rialland.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 491 480 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure)	16	21/11/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		21/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/08/2026 15:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.